

# AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Visée à l'article R. 121-19 du code de l'environnement

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, NADARA et Q ENERGY France, ouvrent, à leur initiative, une concertation préalable du **30 septembre au 15 octobre 2026 inclus** pour leurs projets de renouvellement des parcs éoliens de « KERANFOULER » et « LE GOLLOT » sur la commune de Pont-Melvez (22).

Les projets de renouvellement pourraient chacun accueillir 4 éoliennes de 169 m maximum en bout pale, ainsi que 2 postes de livraison. Chacun des projets pourrait alimenter l'équivalent de la consommation de 17 600 personnes, en considérant une consommation moyenne par foyer (2 personnes) et par an de 4 500 kWh.

Pendant la durée de la concertation préalable, toute personne intéressée par les projets pourra prendre connaissance de ces derniers en mairie de Pont-Melvez (22), où seront mis à disposition les dossiers de concertation. Ils seront également disponibles en ligne sur les sites internet des projets :

<https://keranfouler.qenergy-projets.fr>

<https://le-gollot.qenergy-projets.fr>

Une permanence organisée par les équipes de Q ENERGY France aura également lieu à la salle Polyvalente de Christ située à proximité de la chapelle de Christ de Pont-Melvez (22) :

**Le 30 septembre de 17 h 00 à 20 h 00**

**Salle de Christ  
2 Christ  
22390 Pont-Melvez**

Un registre sera laissé à disposition du public, à la mairie de Pont-Melvez (22) et sera accessible aux horaires d'ouverture de la mairie afin que chacun puisse faire part de ses observations.

Le public pourra également adresser à la société BETA RENEWABLES France (filiale de NADARA) ses observations et propositions par voie électronique aux adresses mails suivantes : [keranfouler@qenergy.eu](mailto:keranfouler@qenergy.eu) / [legollot@qenergy.eu](mailto:legollot@qenergy.eu)  
Il conviendra de préciser dans l'objet du message : « Concertation préalable Keranfouler – Observations OU Concertation préalable Le Gollot – Observations ».

Des observations peuvent également être envoyées à l'adresse postale suivante :

**A l'attention de  
Maëlle GOASCOZ  
Q ENERGY France  
26 Boulevard de l'Estuaire  
44 200 Nantes**

Horaires d'ouverture de la Mairie de Pont-Melvez : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 (fermée au public tous les après-midi).

Le bilan de la concertation préalable sera publié dans les 3 mois suivant la fin de la concertation sur le site internet dédié au projet.